

COMPTE ADMINISTRATIF 2016



NOTE SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

A l'étape du vote du compte administratif 2016, la présente note répond à cette obligation fixée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

1. L'organisation des comptes de Lorient agglomération

Les comptes de Lorient agglomération, établissement public de coopération intercommunale rassemblant 25 communes membres et près de 207 000 habitants, sont répartis entre un budget principal et huit budgets annexes :

▫ **le budget principal** retrace les dépenses et les recettes des nombreuses compétences exercées par l'établissement : développement économique, maritime et touristique, développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, aménagement de l'espace communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement, collecte et traitements des déchets ménagers, politique du logement et du cadre de vie, voirie d'agglomération, équipements culturels et sportifs...

▫ **le budget annexe des transports urbains** prend en compte les charges et produits, ainsi que les investissements du réseau de bus.

▫ **le budget annexe de l'eau, le budget de l'assainissement collectif et celui de l'assainissement non collectif** : ils retracent respectivement les investissements, les charges et les produits relatifs à la production et à la distribution de l'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées. Ils sont financés par les usagers de chacun de ces services.

▫ **le budget annexe des ports de plaisance** comptabilise les dépenses et recettes liées à la gestion et l'entretien des ports de plaisance.

▫ **le budget annexe des parcs d'activités économiques** enregistre les coûts de viabilisation et d'aménagement des parcs d'activités créés par Lorient Agglomération.

▫ **le budget annexe de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du quartier de la gare** datant de 2014 prend en compte les coûts d'aménagement de la ZAC du quartier de la gare à Lorient.

2. Les résultats du compte administratif 2016

Le compte administratif retrace les opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l'année écoulée, en dépenses et en recettes, budget par budget et par section au sein de chacun des budgets : la section d'investissement d'une part et la section de fonctionnement d'autre part.

Les résultats de clôture de la section d'investissement et de la section de fonctionnement de chaque budget sont consolidés au sein du budget général. Le compte administratif consolidé 2016 de Lorient agglomération s'élève globalement à :

352,4 millions en recettes
338,5 millions en dépenses

Après prise en compte des dépenses et recettes d'investissement engagées et restant à réaliser en clôture d'exercice 2016 (qui sont reportées au budget de 2017), le résultat global du compte administratif 2016 est excédentaire d'un montant de 9 millions.

3. Les faits marquants de l'exercice

En 2016, la communauté d'agglomération a poursuivi l'effort de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement permettant ainsi de maintenir un niveau d'investissement élevé (66,238 millions d'euros tous budgets confondus contre 72,593 millions en 2015 et 56,654 millions en 2014).

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, Lorient agglomération a choisi de conserver un niveau d'investissement élevé, nécessaire à la réalisation des équipements structurants du périmètre communautaire.

Dans le même temps, les taux d'imposition, gelés depuis 2011, ont été reconduits en 2016 sans augmentation, hormis les effets de la convergence des taux d'imposition dans le cadre de la fusion des ex-communautés de communes de Plouay et communauté d'agglomération du pays de Lorient. Ce dispositif d'harmonisation des taux amène les taux du foncier bâti et foncier non bâti ainsi que de la cotisation foncière des entreprises (CFE) à progresser légèrement sur le territoire de l'ex communauté de communes de Plouay et à diminuer légèrement sur le périmètre des 19 communes de l'ex-communauté du pays de Lorient, et ce jusqu'en 2026 pour le foncier et 2025 pour la CFE.

Le pôle d'échange multimodal (10,4 M€), les travaux du Triskell 2 (11,9 M€) et les crédits du Programme Local de l'Habitat 8 M€ (programme 0305 Poursuivre une politique dynamique et solidaire de l'habitat) participent des politiques structurantes pour l'aménagement du territoire. Elles représentent les compétences historiques de l'agglomération.

Le développement économique constitue une priorité pour le développement du territoire. Lorient Agglomération y consacre des moyens en termes d'études, et d'aménagement de foncier économique pour environ 0,7 M€ (action Etudes, aménagement et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire hors réserves foncières). En finançant AUDELOR, l'agence d'urbanisme et de développement économique, l'agglomération met tout en œuvre pour un meilleur accueil des investisseurs sur le territoire.

Avec l'achèvement du port de Guidel (plus de 4 M€ sur 3 ans) et la rénovation de l'hébergement à Kerguelen (150 k€), la communauté affirme le tourisme comme un vecteur fort d'attractivité du territoire.

Enfin, des investissements conséquents sont mis en œuvre pour assurer un service public de qualité en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement, notamment avec le renouvellement continu de réseau (14,2 M€). La modernisation du centre de tri des déchets (0,5 M€), nécessaire au vu de l'accroissement des déchets recyclés témoignent de l'avancée du territoire en ce domaine.

4. Les principaux indicateurs du budget principal 2016

Pour les établissements publics de coopération intercommunale, les données du budget principal - exprimées en euros par habitant - peuvent être comparées au niveau national à celles des autres groupements intercommunaux de même nature juridique et de même régime fiscal. Ainsi, les informations financières de Lorient agglomération sont comparées à celles de la catégorie des communautés d'agglomération françaises.

4.1 La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de Lorient agglomération connaissent une baisse significative. Elles passent à 499 €/habitant au CA 2016 (- 7 €). Cette diminution des dépenses de fonctionnement est significative sur les charges à caractère général (- 9 %). Les dépenses réelles de personnel par habitant restent stables.

La baisse des recettes de fonctionnement (- 17 €/habitant) s'expliquent quasi-exclusivement par la baisse des dotations.

En effet, **les dotations de l'Etat** (86 € habitant) chutent de moins 16 €/habitant). Elles ont subi un prélèvement de 2,4 millions en 2016 au titre de la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques. La ponction de l'Etat se fait sur 5 années, de 2013 à 2017. En 2017, cet effort a été diminué de moitié pour le bloc communal. La DGF de l'agglomération sera alors de 16,9 millions d'euros pour un montant de 23,6 millions d'euros en 2013.

Parmi les recettes de fonctionnement, le **produit des impôts locaux** (292 € par habitant) est inférieur de 36 € à la moyenne des communautés d'agglomération (328 € par habitant) pour deux raisons essentielles :

- la faiblesse des bases d'imposition,
- des taux d'imposition globalement inférieurs aux taux moyens nationaux.

4.2 La section d'investissement

Les dépenses d'équipement 2016 du budget principal de Lorient agglomération se sont élevées à 226 € par habitant (contre 101 € en moyenne pour les communautés d'agglomération). Cet indicateur témoigne de l'effort considérable de la communauté pour aménager son territoire.

Etablissement intercommunal de première génération, Lorient Agglomération a un encours de dette plus vieux et donc plus élevé que la moyenne des communautés d'agglomération laquelle est tirée à la baisse par les données d'établissements plus jeunes ou aux compétences moins développées. L'encours de la dette par habitant est de 637 € ; il est supérieur de 241 € à la moyenne des communautés d'agglomération qui s'établit à 396 €. Une part importante de cette dette est issue de compétences transférées par la commune.

4.3 Les grands équilibres du compte administratif

De 2015 à 2016, l'épargne de gestion du budget principal a diminué de 1,2 millions d'euros (26,4 M€ en 2015, 25,2 M€ en 2016). Cette diminution résulte d'une baisse des recettes de fonctionnement courant par rapport à 2015 (- 2,2 %) plus importante que celles des dépenses (-1,6 %). Pour mémoire, Lorient Agglomération avait alors perçu un montant de rôles supplémentaires d'impôts très élevé (2,5 M€), correspondant à des retards d'impositions. La baisse la plus significative, pour la partie recettes, concerne le poste des dotations et participations (-13 %) en lien avec la contribution au redressement des finances publiques. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement diminuent également, participant ainsi à amortir l'amoindrissement de l'épargne de gestion.

Un remboursement en capital plus important en 2016 (+ 3,4 M€), notamment dû à des remboursements anticipés, amplifie la baisse de l'épargne nette en 2016 (- 5,4 M€) qui avait de plus connu un pic en 2015, en lien avec les rôles supplémentaires encaissés. Cependant ce remboursement anticipé concourt à une gestion dynamique de la dette, propre à limiter les frais financiers.

Le délai de désendettement qui mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement brute constante (= encours de la dette /

épargne brute) s'élève à 5,6 années en 2016. En 2015, il était de 5,2 années et de 5,8 années en 2014.

Ces données synthétiques, qui caractérisent la situation financière de l'établissement par une fiscalité contenue et une dette significative mais budgétairement soutenable, permettent d'appréhender les marges de manœuvre qu'il convient de dégager dans le fonctionnement courant de l'établissement pour continuer de porter les ambitions d'aménagement du territoire au service des citoyens et des acteurs économiques.

Un rapport du compte administratif 2016 est établi pour chacun des budgets de Lorient Agglomération.